



DIRECTRICE OU DIRECTEUR DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES - 2E AFFICHAGE

*Conformément aux règles de mobilité en vigueur, cet affichage est réservé exclusivement aux personnes à l'emploi d'un autre centre de services scolaire ou commission scolaire du Québec.

CONCOURS	2627-DRH-01
PÉRIODE D’AFFICHAGE	Du 14 septembre au 21 septembre 2026
TYPE DE POSTE	Poste régulier
RÉSEAU/LIEU DE TRAVAIL	Centre administratif
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	Pascal Filiatrault, Directeur général adjoint
SALAIRE	122 203\$ à 162 933\$
Selon les échelles de traitement prévues actuellement par le « Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l’île de Montréal », classe 11.	

A PROPOS DE NOUS

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l’Île (CSSPI) dessert une communauté éducative de plus de 45 000 élèves dans l’est de l’île de Montréal. Depuis plus de trois ans, le CSSPI s’est engagé dans la mise en place des pratiques des organisations performantes tant au niveau de la gouvernance, de la gestion, de l’amélioration continue et de la valorisation des données.

VOTRE RÔLE

Dans un contexte de transformation organisationnelle, notre Service des ressources humaines est engagé dans une réorganisation d’envergure et le déploiement de chantiers stratégiques visant à moderniser ses pratiques, renforcer sa culture et optimiser ses processus.

Nous recherchons une personne visionnaire et mobilisatrice, capable d’évoluer dans un environnement en mutation. Par son leadership en gestion du changement, en développement organisationnel et en accompagnement des gestionnaires, la personne titulaire jouera un rôle déterminant dans la mise en place de nouvelles pratiques, l’évolution des structures et la consolidation d’un climat de travail sain, performant et durable.

VOS PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Relevant de la direction générale, la direction du Service des ressources humaines joue un rôle central dans la transformation et la performance de l’organisation. Elle veille à positionner les ressources humaines comme un partenaire stratégique, tout en assurant une gestion efficace et cohérente des activités du service. En plus des responsabilités prévues dans la description des emplois génériques du personnel d’encadrement des centres des services scolaire, la personne titulaire assumera les responsabilités suivantes.

Donner une direction claire et mobilisatrice

- Définir et porter une vision stratégique des ressources humaines;
- Renforcer la crédibilité et l’influence du service auprès des gestionnaires;
- Mobiliser l’équipe et favoriser la collaboration.

Planifier et gérer la main-d’œuvre

- Anticiper les besoins de personnel et soutenir les gestionnaires;
- Faire face aux enjeux de rareté et de relève;
- Contribuer à l’attraction et à la fidélisation des talents.

S’appuyer sur les données pour décider

- Développer et utiliser des indicateurs de gestion;
- Améliorer l’accès et l’utilisation des données RH;
- Soutenir l’implantation d’outils et de systèmes performants.

Veiller à la santé organisationnelle

- Agir sur l’absentéisme et les risques psychosociaux;
- Mettre en place des approches préventives;
- Soutenir les gestionnaires dans la gestion des équipes.

Assurer une gestion rigoureuse et cohérente

- Structurer les mécanismes de gestion et assurer les suivis;
- Aligner les priorités et améliorer l’efficacité du service;
- Soutenir le développement des gestionnaires.

Nous remercions tous les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu’avec les personnes considérées pour une entrevue. De plus, le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l’Île est engagé dans un programme d’accès à l’égalité en emploi.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Grade universitaire de 1er cycle dans un champ d’études approprié sanctionnant un programme d’études universitaires d’une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1er cycle, dans un centre de services scolaire;
- Huit années d’expérience pertinentes.

ATOUT : être membre de l’ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA ou CRIA).

PROFIL RECHERCHÉ

Pour nous distinguer, nous recherchons une personne faisant preuve de leadership capable de transformer la fonction en levier stratégique et qui s’inspire de nos cinq essentiels:

- **Leadership** : Définit une vision claire, partage le leadership en influençant les membres du personnel à s’engager et à se responsabiliser.
- **Gestion** : Met en place des fondations solides, optimise les processus et modernise les outils.
- **Culture de collaboration** : Mobilise les équipes et crée les conditions favorables au partage d’expertises et au développement collectif.
- **Culture de données** : Prend des décisions éclairées appuyées sur des données variées, suffisantes et pertinentes. Évalue l’effet des décisions prises et des actions posées afin de se réajuster.
- **Climat** : Met en place des actions visant le bien-être psychologique au travail de son personnel.

Comment postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae à l’attention de M Martin Duquette

Prière d’inscrire le numéro du concours.

PAR COURRIEL
dgcsspi-concours@csspi.gouv.qc.ca
PAR COURRIER

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l’île
550, 53e Avenue
Montréal (Québec) H1A 2T7

Le CSSPI est engagé dans un programme d’accès à l’égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la laïcité de l’État. Cette Loi prévoit, notamment, l’interdiction pour l’ensemble des membres du personnel scolaire de porter un signe religieux et l’obligation d’exercer ses fonctions à visage découvert.